

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE LAMPERTHEIM

Arrondissement
de Strasbourg-Campagne

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

élus :

.....23.....

Conseillers en
fonction :

.....23.....

Conseillers
présents :

.....18.....

+ 4 procurations de vote

Séance ordinaire du 31 mars 2025

Sous la présidence de Murielle FABRE, Maire

Point 4 : Voyage scolaire – Subvention - Versement

VU les délibérations du Conseil Municipal du 29 mars 2022 et du 12 octobre 2022 relatives aux subventions allouées pour les voyages scolaires,

VU l'avis favorable des commissions réunies – Commission Cadre de vie – Economie – Enfance et Jeunesse – du 24 mars 2025,

David GAENG se déporte des débats préalables au vote et du vote concernant l'octroi de subvention – voyage scolaire.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention pour cinq élèves de 4^{ème} domiciliés à Lampertheim qui ont participé à un séjour de ski alpin à Valloire du 5 au 10 janvier 2025 organisé par l'Institution La Providence (5, allée du Château Sury – 67550 VENDENHEIM) : 5 élèves x 6 jours x 5 € = 150 €.

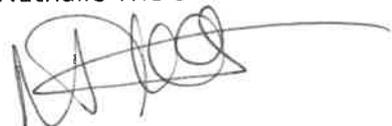
DECIDE de verser une subvention pour un élève de 5^{ème} domicilié à Lampertheim qui a participé à un séjour Nature à Muttersholtz du 4 au 7 mars 2025 organisé par l'Institution La Providence (5, allée du Château Sury – 67550 VENDENHEIM) : 1 élève x 4 jours x 5 € = 20 €.

DECIDE de verser une subvention pour 3 élèves de 3^e domiciliés à Lampertheim qui ont participé à un séjour en Irlande du 25 février au 1er mars 2025 organisé par l'Institution La Providence (5, allée du Château Sury – 67550 VENDENHEIM) : 3 élèves x 5 jours x 5 € = 75 €.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme.
Lampertheim, le 31 mars 2025

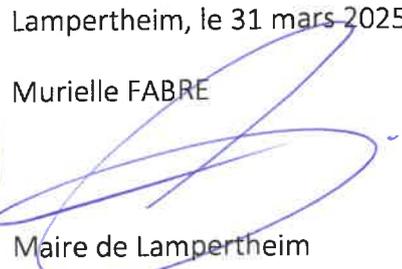
Nathalie TROG



Secrétaire de séance



Murielle FABRE



Maire de Lampertheim